



## PHOTOS D'IDENTITÉ

1 photographie d'identité récente (moins de 6 mois), en couleur, différente des autres pièces d'identité, format 3,5 cm x 4,5 cm, non autocollantes, non scannées, de face, tête nue (pas de bandeau, pas de barrettes, pas de serre-tête visibles) y compris pour les jeunes enfants, visage et cou dégagés, sans surbrillance et sans expression (bouche complètement fermée, ne pas voir les dents).

Porteurs de lunettes : pas de verres teintés, ni de reflets.

Les photos de classe ne sont pas acceptées.

## LES MODALITÉS D'UTILISATION DE PARAFE POUR LES TITULAIRES D'UN PASSEPORT BIOMÉTRIQUE FRANÇAIS

Pour les détenteurs d'un passeport biométrique français, aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Le passager se présente à l'entrée des sas automatiques, situés à côté des aubettes permettant le contrôle traditionnel réalisé par les fonctionnaires de la police aux frontières.

Dans un premier temps, il introduit son passeport biométrique dans une borne à l'entrée du sas. Après lecture des données, la porte du sas s'ouvre.

Le passager pénètre alors dans le sas. Après lecture des données, la porte du sas s'ouvre. Le passager pénètre alors dans le sas et pose son doigt sur un capteur.

Le contrôle biométrique est effectué.

Si l'authentification est positive, la porte de sortie du sas s'ouvre.

